



DÉCISION DE LA COMPOSITION DU JURY POUR LE CONCOURS SUR TITRES DE PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 20 juin 2025 portant ouverture d'un concours sur titres de Préparateur en pharmacie hospitalière,

DÉCIDE

Article 1 : La composition du jury est fixée comme suit :

Madame Bérengère TALMANT, Responsable du Pôle Social du Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;

Monsieur Philippe DARNAUDET, Directeur délégué de site du Centre Hospitalier de Nogent le Rotrou ;

Madame Adelaïde LENAIN, Cheffe du Pôle Pharmacie-Stérilisation du Centre Hospitalier de Chartres ;

Monsieur Romain BRIEU, préparateur en pharmacie hospitalière Cadre de Santé paramédical au Centre Hospitalier de Bonneval

Article 2 : Le Directeur des Relations Humaines et de la Recherche Clinique est chargé de l'exécution de la présente décision.

Chartres, le 25 juin 2025



Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par déléguation, la Responsable du Pôle Social

Bérengère TALMANT